

CHAMPIONNATS INTERCLUBS DES JEUNES 2023/2024



LOGIS AUDERGHEM
Ch. de Wavre, 1690 – 1160 Auderghem



SHOP-PING
YOUR TABLE TENNIS EXPERT

- Le Comité Provincial de Bruxelles / Brabant Wallon a mandaté la CJTBBW pour l'organisation des Championnats Interclubs des Jeunes 2023 / 2024.
- Cette épreuve comportera une phase qualificative, le dimanche 17 mars 2024, et une phase finale, le dimanche 7 avril 2024, à l'issue de laquelle les équipes championnes de la province seront déterminées.
- Les deux phases se joueront dans les installations du Logis Auderghem.
- Les équipes têtes de séries seront directement qualifiées pour la phase finale.
- **ATTENTION : Les séries filles et U19 joueront directement lors de la phase finale le 7 avril 2024 !**
- La journée qualificative du dimanche 17 mars 2024 verra les équipes réunissant le moins de points (NC=1pt ; E6=2pts ; E4=3pts ; etc.) se disputer le droit de participer à la phase finale. De cette manière, chaque club est assuré de voir ses jeunes lutter « à armes égales » avec les jeunes des autres clubs.
- Les têtes de série n'entreront en lice que pour la phase finale du 7 avril 2024.
- Les clubs sont tenus de communiquer la composition des différentes équipes inscrites afin d'équilibrer au mieux les poules de la phase qualificative ou le TED de la phase finale.
- **CATEGORIES D'AGE :**
 - Poussins : 2015 et +
 - Préminimes : 2013 & 2014
 - Minimes : 2011 & 2012
 - Cadet(te)s : 2009 & 2010
 - Junior(e)s : 2006, 2007 & 2008
 - U19 : 2004 & 2005
- Chaque équipe se compose de trois joueurs (joueuses) et la compétition se joue suivant la formule de l'interclubs « Dames » (9 simples et 1 double). Un effort tout particulier est demandé aux clubs qui possèdent un effectif féminin.
- A la limite, une équipe peut n'être composée que de deux joueurs (joueuses) ce qui implique malgré tout un handicap de trois rencontres perdues avant de jouer, (0-3).
- Un joueur Garçon ne peut participer qu'à une seule catégorie d'âge. Il peut éventuellement être aligné dans une équipe de joueurs plus âgés, à condition que ce changement ait été signalé, PAR ÉCRIT, au responsable lors de l'inscription des équipes. Bien entendu, l'inverse est strictement interdit.
Exemple : 1 Poussin peut jouer en Poussins, Préminimes, Minimes, Cadets, Juniors et U19.
 1 Préminime peut jouer en Préminimes, Minimes, Cadets, Juniors et U19.

- Une joueuse peut éventuellement participer à une catégorie d'âge Filles et une catégorie d'âge Garçons (qui, le cas échéant, peuvent être différentes) à condition de figurer dans la liste de forces correspondante. Toutefois, si l'horaire des compétitions filles et garçons venait en opposition, aucune dérogation de temps ne sera admise et il y aura lieu de faire un choix pour l'une ou l'autre équipe.
- Lors de la phase qualificative du 17 mars 2024, les équipes seront réunies en poules de quatre équipes dépendant du nombre d'équipes inscrites dans chacune des séries organisées.
- Lors de l'élaboration des groupes, les équipes comprenant les joueurs possédant les plus hauts classements pourront être directement qualifiées pour la journée finale excepté pour les U19 Garçons et toutes les séries Filles qui se dérouleront le 7 avril 2024 lors de la journée finale qui sera disputée par élimination directe ou par poules de quatre équipes maximum dans la mesure du possible.
- Il va de soi qu'il est possible pour un club d'inscrire plusieurs équipes dans une des catégories organisées. Dans ce cas, ces équipes seront différenciées par l'attribution des lettres A, B, C, etc. Tous les joueurs classés affiliés avant le 31/12/2023 ainsi que tous les joueurs NC affiliés avant la date des compétitions pourront participer à ces interclubs jeunes.
- La compétition se déroulera suivant les Règlements et Statuts de la FRBTT. Toutefois, l'amende pour forfait non prévenu moins de 48h à l'avance sera appliquée à raison de **25 €** par équipe concernée. Toute équipe inscrite et ayant déclaré forfait reste redevable du coût de l'inscription.

Les clubs sont invités à inscrire leurs équipes Jeunes auprès du directeur de la compétition :

Nathalie Alexander

nath.alexander14@gmail.com

0477/35 83 46

pour le **jeudi 7 mars 2024 au plus tard**

pour toutes les équipes garçons poussins, préminimes, minimes, cadets & juniors, têtes de série comprises !!

&

pour le **jeudi 28 mars 2024 au plus tard**

pour toutes les équipes filles & garçons U19 !!

- Les poules et le calendrier final seront élaborés le **lundi 11 mars 2024** pour toutes les séries excepté pour les filles et les garçons U19 qui seront élaborés le lundi 01 avril 2024. Les poules ne reprendront que les équipes inscrites dans les délais et en ordre d'inscription. Tous les secrétaires et responsables des Jeunes de tous les clubs participants recevront toutes les indications d'horaire en temps utiles sur le site <https://bbw.aftt.be/>
- En cas de forfait, le club doit prévenir l'équipe adverse par téléphone et par mail ainsi que le directeur de la compétition : Nathalie Alexander - nath.alexander14@gmail.com – 0477/35.83.46
- **La CJT prendra les frais d'inscription des équipes inscrites et présentes à sa charge.**
- **Par équipe inscrite et non présente (dont le forfait est annoncé 48h à l'avance), le CPBBW facturera 15€ au club.**
- **Par équipe inscrite et non présente (dont le forfait est annoncé moins de 48h à l'avance), le CPBBW facturera 15€ au club en plus de l'amende de 25€ pour forfait non prévenu.**
- Le jour de la compétition, le Juge Arbitre pourra décider d'arrêter la rencontre au score acquis.

Présidence

Jean-Michel Mureau – avenue du Feuillage, 23
B – 1420 Braine-l'Alleud
GSM: 0499 / 180.388
email: jm.mureau@gmail.com

F.R.B.T.T. – A.F. – CPBBW



Secrétariat

Nathalie Alexander – rue Audrey Hepburn 10/7
B – 1090 Bruxelles
GSM: 0477 / 358.346
email: nath.alexander14@gmail.com